

ABONNEMENT

Saumur :

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

Poste :

Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur le poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . .	20
Réclames, —	30
Faïts divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas.
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 4 JUIN

BULLETIN

L'homme vit comme s'il ne devait jamais mourir et la France comme si elle ne devait jamais avoir la guerre. Or, dans un délai plus ou moins loog, la guerre est certaine, guerre civile ou guerre étrangère, les deux peut-être.

M. Jules Simon disait mercredi soir à l'Union des Femmes de France :

« A l'heure qu'il est, la guerre est presque inévitable ; à chaque instant du jour et de la nuit, nous ne devrions pas avoir d'autre souci que celui-là ; refaire l'armée, refaire les finances, préparer les hôpitaux. Quand on pense à autre chose, on devrait rougir de soi-même. »

A quoi pensent nos hommes politiques ? Quel est le souci des ministres ? garder leurs portefeuilles. Des sénateurs ? prolonger la vie du Sénat. Des députés ? préparer leur réélection. Société des Droits de l'Homme, Comité national, Union conservatrice, sont-ils autre chose que des syndicats électoraux ? Pensez moins à la réélection et un peu plus à l'invasion.

« Quand la guerre viendra, dit M. Jules Simon, il y aura des amoncellements de cadavres et des malheurs devant lesquels la pensée recule effrayée. » La France, ce jour-là, se retrouvera debout tout entière, espérons-le ! mais elle sera seule. L'Allemagne aura à ses côtés l'Italie et l'Autriche, l'Angleterre probablement lui prêter ses vaisseaux comme les Anglais savent prêter.

Voilà à quoi il faudrait penser jour et nuit ; les Français en parlant de temps à autre, mais y réfléchissent-ils sérieusement ? Ils vivent comme s'ils n'y pensaient jamais.

Le discours insolent de M. Tisza a eu le mérite d'appeler un instant l'attention sur ce point capital, et les paroles que M. Goblet a prononcées jeudi à la tribune doivent te-

nir l'esprit en éveil. Notre ministre des affaires étrangères est d'humeur bilieuse, et il a qualifié d'une manière assez raide la conduite du ministre hongrois. Sans doute, la France a le devoir de défendre son honneur, mais en des circonstances aussi graves, il faut mesurer la portée des paroles, en calculer les conséquences.

M. Goblet s'est attaqué non seulement à la Hongrie, qui paraît loin, mais il a visé l'Allemagne, qui est tout proche. « Si quelque Etat voisin, a-t-il dit, prend des mesures dommageables à nos intérêts, nous ne nous perdrons pas en récriminations inutiles, mais nous nous réservons de prendre à notre tour, à notre heure, telles mesures qu'il nous conviendra. » L'Extrême-Gauche a couvert ces paroles d'applaudissements ; la Droite et le Centre ont gardé un silence plein de réserve.

Que veut dire M. Goblet ? Que compte-t-il faire pour répondre aux mesures récentes prises par l'Allemagne ? Nous ne le savons pas, et avant d'applaudir, nous demandons à savoir. En rendant à l'Allemagne coup pour coup, M. Goblet va droit à la guerre, il joue l'avenir de la patrie et nous tenons à ce que la patrie ne soit pas engagée à la légère.

« La France veut la paix, dit M. Goblet, tandis qu'autour d'elle les nations nouent des alliances dans l'idée d'une agression de notre part. Il faut surveiller les événements et se préparer à y faire face. »

Sommes-nous prêts ? Nous avons une armée, c'est vrai ; elle contient des éléments excellents, nous le reconnaissons avec bonheur ; mais dans les conditions modernes, l'armée est une immense machine composée d'une infinité de rouages, et si admirable que soit la machine, elle n'a jamais fonctionné. De bons soldats, de vigoureux officiers ne suffisent pas, il faut un chef suprême : où est-il, ce chef ?

Il faut de l'argent et nos caisses sont vides. Notre énorme budget ne suffit pas en pleine paix à rassasier l'avidité républicaine, une crise financière n'est-elle pas à redouter en cas de guerre ?

Eoffio il faut un gouvernement ! C'est là surtout ce qui manque. Floquet et Joffrin d'un côté, Boulanger et Rochefort de l'autre, c'est tout le contraire d'un gouvernement.

Si une guerre survenait, une crise intérieure éclaterait immédiatement, au milieu d'une confusion inexprimable. Voilà pourquoi nous sommes inférieurs à nos voisins.

Eux marcheront comme un seul homme. Quand M. de Bismarck donnera le signal, M. de Moltke indiquera du doigt le point de concentration, et les milliers d'Allemands s'avanceront d'un pas cadencé vers le point indiqué. Les Italiens se dresseront sur la crête des Alpes et l'armée austro-hongroise rejoindra en hâte les armées alliées.

Tout cela se fera avec ordre, avec méthode et rapidité. En France, la rue s'agitera, Rochefort et ses amis crieront : Vive Boulanger ! et l'émeute songera plus à envahir l'Elysée ou le Palais-Bourbon qu'à marcher sur les Vosges.

Le meilleur moyen de prévenir la guerre serait de rétablir la Monarchie qui nous apporterait des alliances, ou tout au moins nous donnera un chef, une tête. C'est le plus pressé ; songez-y, Messieurs les députés, il est temps, il est grand temps !

H.-A. MARTIN.

LE CAS DE M. CONSTANS

Il se passe en ce moment à propos de M. Constans quelque chose de fort étrange.

Il y a quelques semaines, le nouveau ministère se décida à demander à M. Constans d'opter entre ses fonctions de gouverneur de l'Indo-Chine et son mandat de député. M. Constans, qui préférerait le cumul, répondit d'une façon si vague qu'il fut impossible de savoir à quoi s'en tenir. Comme il venait d'ailleurs en France, on se décida à attendre son arrivée pour être fixé.

M. Constans est arrivé, mais on en est à peu près au même point, sinon qu'on sait que le gouverneur général de l'Indo-Chine entend faire ses conditions. Il exige que le

gouvernement rapporte les décrets modifiant l'organisation de l'Indo-Chine. Sinon, il refuse de retourner là-bas.

Que M. Constans entende n'exercer ses fonctions de gouverneur qu'à certaines conditions, c'est assurément son droit. Ce qui se comprend moins, c'est l'embarras où ses exigences mettent le gouvernement et l'attitude qu'elles lui font prendre. Il ne nous convient pas de discuter à fond, en ce moment, l'opportunité plus ou moins grande des modifications apportées à l'organisation de l'Indo-Chine, mais, enfin, nous voulons croire que ces mesures n'ont pas été prises à la légère et que le gouvernement les a cru nécessaires puisqu'il les a adoptées. S'il en est ainsi, on ne voit aucune bonne raison pour qu'il y renonce, dans le seul but d'être agréable à M. Constans.

On n'a pas eu occasion, en effet, de constater que M. Constans fût un de ces hommes d'un mérite exceptionnel, en faveur desquels on puisse, à la rigueur, modifier les règlements. Son prestige est mince, son autorité discutable, et si M. Constans ne retournait pas en Indo-Chine, il est permis de croire que la situation de nos possessions d'extrême Orient ne serait pas extrêmement modifiée.

Nous voyons cependant que le gouvernement a multiplié les efforts pour arranger les choses au gré du gouverneur général hypothétique. Le président du conseil est intervenu personnellement près du sous-secrétaire d'Etat à la marine, sur la proposition duquel l'organisation a été modifiée. M. de La Porte s'est montré aussi inflexible que M. Constans et a menacé de donner sa démission si on lui donnait tort. Le Conseil des ministres a délibéré à plusieurs reprises sur la question. Il a fini par donner raison au sous-secrétaire d'Etat et tort à M. Constans.

C'est fort bien, mais il n'en reste pas moins acquis qu'on a longtemps hésité. D'ordinaire, on cherche un fonctionnaire pour une fonction. Le gouvernement républicain a changé tout cela. Aujourd'hui il lui faut discuter longuement avant de savoir

28 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PETITE-NIÈCE D'O'CONNELL

XII

Le curé de Dumborough se promenait sur la plage. Il avait l'air préoccupé ; ses cheveux gris, s'échappant en mèches sous son grand chapeau, formaient autour de sa tête une auréole que les derniers rayons du soleil couchant faisaient étinceler comme un nimbe. Il marchait à grands pas, le front incliné, les yeux attachés à la terre, murmurait de temps à autre quelques mots entrecoupés, s'arrêtait, considérait les nuages qui couraient sur le ciel bleu, reprenait sa marche indécise et répondait d'un air distrait aux saluts des pêcheurs, qui, tout en rentrant leurs barques et en les attachant au rivage avant la nuit, observaient curieusement l'attitude de leur pasteur.

Le vieux Glonford, venu pour causer avec ses amis, s'était assis sur un rocher, et suivait de l'œil les mouvements du prêtre.

— Tenez, mes amis, dit-il, croyez-moi si vous voulez, mais je suis sûr que notre curé a quelque affaire en tête.

— C'est en effet probable, répondit un jeune pêcheur, car il fait de grands gestes comme lors-

qu'il est en chaire.

Le silence se rétablit, interrompu seulement par le cri aigu des mouettes dont les ailes blanches traçaient de grands cercles au-dessus du village, et par le roucoulement des tourterelles qu'on entendait s'élever des montagnes. Une odeur de foin mûrs se mêlait au parfum âpre de l'air marin, et de brillantes exhalaisons montaient de la terre dans l'atmosphère du soir et prolongeaient la chaleur de la journée.

Le curé de Dumborough avait de graves raisons d'inquiétude. Il tournait et retournait entre ses doigts une lettre cent fois relue, et qui portait comme signature le nom de : « Marguerite d'Aiglemont ». M^{me} d'Aiglemont avait écrit au curé pour lui faire part de ses angoisses et le prier de venir à son aide. Son fils, ayant appris le départ subit de miss Ellen Mac-Gaway, lui avait aussitôt confié le secret qu'il cachait depuis longtemps au fond de son cœur, et n'avait pas hésité à lui dire qu'il avait placé tous ses rêves de bonheur dans une union avec la petite-nièce d'O'Connell. La pauvre mère s'accusait d'avoir légèrement accueilli à l'origine l'expression de ses sentiments depuis qu'elle avait pu en apprécier la profondeur et la force, et elle suppliait le curé de Dumborough de lui faire savoir où était miss Ellen pour qu'elle pût courir à l'instant réparer ses torts. On lisait entre les lignes de cette lettre l'angoisse d'une femme

enfin éclairée sur ses devoirs, qui tremblait pour la vie de son fils, et le vieux prêtre ne pouvait s'empêcher d'être ému de tant d'humilité et de tant de droiture.

Mais le curé ne pouvait pas plus renseigner M^{me} d'Aiglemont que sir Glengarry, il ne savait où était miss Mac-Gaway, et dans cette incertitude il suppliait Dieu de vouloir bien l'éclairer.

Au milieu de ces perplexités, une pensée souriait à son cœur. Ellen était restée chrétienne et digne de sa mère et de son grand-oncle. La lettre de M^{me} d'Aiglemont en faisait foi.

Voyant la nuit s'approcher, le bon prêtre reprit enfin le chemin de son presbytère.

A mesure que la lumière disparaissait sur la terre, la nature faisait ses préparatifs de repos. Le vent qui soufflait dans les feuilles des arbres était plus doux et moins vif ; les oiseaux finissaient la promenade du soir, et retournaient au nid ; les dernières chansons des bergers s'éteignaient sur le Carrau-Tuel et les chiens, rassemblant le troupeau, aboyaient d'un ton de mauvaise humeur en mordillant la queue des moutons récalcitrants. Dans les chaumières tout rentrait : à genoux devant l'image de la Vierge, les pêcheurs récitaient en commun la prière du soir, et tout en haut de la montagne, à l'ermitage connu seulement de Dieu et des marins, le vieux solitaire agitait sa clochette et sonnait l'Angelus. Aussitôt la grande voix de

l'église se fit entendre ; au signal argentin succéda le son puissant de la cloche. A trois reprises elle tinta trois fois dans les airs, sonna enfin à toute volée. Alors le curé de Dumborough, mettant son chapeau sous son bras, interrompit un instant ses réflexions, pour réciter pieusement cette prière traditionnelle, connue dans l'Église depuis Urbain II et les croisades.

Après l'Angelus, le calme se refit plus profond dans la campagne, et le prêtre reprit sa marche. Un peu avant le bourg il passa près du cimetière. Toutes les petites croix blanches étaient là, paisibles, à l'ombre des sapins qui les couvraient de leur ombre ; le curé dépassa l'avenue qui en formait l'entrée et s'éloigna.

Tout à coup, derrière lui, il crut entendre un sanglot. Il s'arrêta étonné ; une seconde plainte étouffée parvint à ses oreilles, et volée par les branches de sapins il crut apercevoir une robe de femme. Aussitôt il revint sur ses pas, traversa l'avenue, ouvrit la porte, poussa un cri de surprise : Ellen Mac-Gaway était devant lui agenouillée sur la tombe de ses parents.

Profondément ému et surpris, le curé de Dumborough tomba à genoux près de la jeune fille et joignit ses prières aux siennes. Puis, quand Ellen se leva, il la suivit silencieusement jusqu'à la porte du cimetière, admirant au fond du cœur comment Dieu avait promptement exaucé ses desirs.

« Il ne modifiera pas les fonctions uniquement pour être agréable à telle ou telle personnalité qu'on tient à contenter. Il ne s'agit ni d'un administrateur pourvu de qualités exceptionnelles, ni d'un homme ayant rendu de grands services au pays, mais uniquement d'un politicien dont, à tort ou à raison, on croit l'influence. On a subordonné, en un mot, à une question de personne ce qu'on croit être l'intérêt du pays.

Et c'est le régime sous lequel des faits semblables se produisent qui accuse la Monarchie d'être un gouvernement personnel ! Il est vrai qu'en disant cela, il ne peut plus tromper personne. ERNEST BAUDOIN.

INFORMATIONS

Tous les journaux de Berlin et ceux de Vienne, dont le télégraphe nous apporte des comptes rendus, constatent que le comte Kalnoky n'a exprimé à M. Decrais aucun regret des paroles prononcées samedi par M. Tisza au Parlement hongrois, mais qu'il s'est borné à regretter que l'opinion publique en France s'en soit si vivement émue ; il y a là une nuance fort importante.

Sur ce même sujet, le *Pester Lloyd* publie une note de source officielle contestant le sens attribué par M. Goblet aux paroles de regret de M. Kalnoky.

« Ce dernier — dit le journal hongrois — a exprimé ses regrets, non pas au sujet du discours même de M. Tisza, mais seulement au sujet de l'émotion causée par ce discours en France.

» M. Goblet, parlant de l'entretien qui a eu lieu entre M. Decrais et le comte Kalnoky, n'en a communiqué à la Chambre que les passages qui convenaient à sa thèse.

» En réalité, l'entretien a touché à d'autres points encore sur lesquels M. Goblet a gardé le silence.

» On assure notamment que M. Kalnoky n'a fait entrevoir aucun changement pour le fond même du discours de M. Tisza, et, lorsqu'il a qualifié l'incident qui en est résulté de « désagréable » et d'« imprévu », ces mots n'ont pu se rapporter qu'au fait que la question de la participation de la Hongrie à l'Exposition de 1889 a été portée de nouveau devant le Parlement hongrois, ce qui, d'après le ton même de la réponse du ministre-président, a paru réellement à ce dernier « désagréable » et « imprévu ».

M. de Bismarck « veut en finir avec les Français ». Telles sont les affirmations qu'un correspondant du *Figaro* prend sur lui d'annoncer. Emprisons-nous d'ajouter que ces renseignements sont malheureusement très vraisemblables.

La Chambre a adopté le projet de M. Peytral, ministre des finances, sur l'ajournement de l'année budgétaire. Une partie des opportunistes a voté avec les « radicaux de gouvernement ».

L'expédition ministérielle démontre les embarras du cabinet, qui ne recule que pour mieux sauter... dans le fossé. La culbute

Dès qu'ils eurent franchi l'enceinte, le vieux prêtre manifesta vivement toute sa joie.

— Enfin nous nous retrouvons, miss Ellen, s'écria-t-il, vous que nous avons tant cherchée ! Je savais bien que tôt ou tard vous reviendriez parmi nous !

Ellen sourit, sentant qu'elle était près d'un ami fidèle et sûr. Le curé de Dumborough lui rappelait son heureuse jeunesse et toutes les traditions de son enfance.

— Quoi ! dit-elle, vous m'avez cherchée, monsieur le curé ?

— Oui, certes, et longtemps, ma chère enfant. Le pauvre sir Glengarry, votre oncle, a fouillé l'Angleterre et la France, mis en mouvement toutes les polices et en œuvre tous les journaux avant de mourir ici, au milieu de nous !... Mais vous étiez bien cachée et votre retraite est restée ignorée. Enfin vous voici, Dieu soit béni !

Stupéfaite, Ellen regardait le prêtre.

La pensée que sir Glengarry l'avait cherchée avec ardeur lui mettait au cœur une vive souffrance ; mais son premier mouvement fut de demander si son oncle était mort dans la foi d'O'Connell.

Le vieux prêtre la rassura.

— Oui, ma chère Ellen, il est mort converti, catholique comme vous, après avoir vécu au milieu de nous, au Fern-Cottage, pendant de longs

est retardée, et le ministère n'en est pas moins perdu.

Il aura quelques mois de plus pour cacher la vérité au pays, voilà le résultat le plus clair du vote regrettable de samedi.

La délégation des Droites de la Chambre a décidé, pour mettre à exécution les résolutions prises dans la réunion plénière du 25 mai, d'organiser immédiatement un grand comité d'action.

En attendant la constitution définitive du comité, les adhésions, les correspondances et les communications devront être adressées au secrétariat des Droites, 3, rue de Bourgogne.

LES OCTROIS

Le gouvernement admet la suppression facultative des octrois, dans les 4,527 communes qui sont soumises à cette taxe municipale.

Toutefois, il exige que le Trésor soit indemnisé de la part qu'il perçoit, et il n'admet le remplacement des droits d'octroi que par des taxes directes conformes aux principes de généralité et de proportionnalité de l'impôt. C'est, du moins, ainsi qu'on résume l'adhésion qu'il donnera aujourd'hui même à la proposition Yves Guyot.

Que les contribuables ne se réjouissent pas trop tôt, car la suppression des octrois sera peut-être comme la gratuité scolaire : elle leur occasionnera de nouvelles charges.

CANDIDATURE DÉROULÈDE

Dans le *Matin*, M. Ranc explique assez bien pourquoi le général Boulanger ne se présente pas dans la Charente et recommande M. Déroulède :

« On est plébiscitaire sans l'être. On tente le coup sans avoir l'air de le tenter. Si M. Déroulède était élu, ou si seulement il avait un très grand nombre de voix, on célébrerait la victoire du boulangisme, on crierait : « Quel triomphe pour le général ! » Si, au contraire, comme c'est probable, M. Déroulède échoue piteusement, on dira : « C'est la faute du candidat qui a été mal choisi, de ses antécédents tapageurs ; les Charentais ont reculé devant la signification belliqueuse qu'on aurait pu donner à son élection. Ah ! si le général s'était présenté lui-même, vous auriez vu ! »

Voilà le jeu dont il n'est pas malaisé de démêler les ficelles.

LES GRANDES MANŒUVRES En 1888

Ainsi que nous l'avons dit déjà, les grandes manœuvres auront lieu, cette année, dans le 3^e corps d'armée.

Voici le programme communiqué par M. le chef d'état-major du 3^e corps :

Le 3^e corps exécutera en 1888 des manœuvres d'automne avec ses effectifs se rapprochant sensiblement des effectifs de guerre.

Il sera renforcé d'une brigade d'infanterie de marine avec deux batteries et d'une division provisoire de cavalerie, commandée par M. le général Grandin et composée des 3^e et 4^e brigades de cavalerie et d'une brigade de dragons formée par les 2^e et 13^e régiments de cette arme.

Il comprendra les vingt batteries d'artillerie et les trois compagnies de génie qui entrent dans sa composition normale.

Les services des subsistances, des télégraphes, du Trésor et des postes, et le service de santé (ambulances) seront en grande partie mobilisés.

Les opérations dureront une vingtaine de jours environ (du 27 août au 15 septembre) et auront lieu dans la zone de terrain qui s'étend entre Pontoise et Rouen, sur la rive droite de la Seine.

Les missions étrangères assisteront vraisemblablement à ces manœuvres.

La période du 27 août au 1^{er} septembre sera consacrée aux marches de concentration.

A cette dernière date, les brigades comprenant leurs éléments d'artillerie et de cavalerie seront réunies : dans la 5^e division, la 9^e à Pontoise, la 10^e à Meulan ; dans la 6^e division, la 11^e brigade à Fleury-sur-Andelle, et la 12^e à Mesnil-Esnard.

La brigade d'infanterie de marine exécutera ses exercices préparatoires aux environs d'Epreville-Martainville et d'Auzouville (18 kilomètres à l'Est de Rouen).

Le 2 septembre, repos.

Le 3, manœuvres de régiment contre régiment aux environs des points précités.

Le 4, manœuvres de brigade contre brigade et concentration des divisions, la 5^e autour de Pontoise, la 6^e sur l'Andelle.

Le 5, la 5^e division marche sur Marines et Chars, la 6^e sur Thilliers-en-Vexin. La brigade provisoire de dragons cantonnée aux environs de Chars a observé, du 1^{er} au 5 septembre, tous les mouvements de la 5^e division.

Le 6 et 7, combats de division contre division aux environs de Magny.

Le 8, repos pour le corps d'armée. La division provisoire de cavalerie se constitue sur la ligne Ecouis-les-Andelys, avec deux batteries à cheval. Les troupes qui doivent figurer ultérieurement l'ennemi se portent vers Rouen, pour venir, les jours suivants, défendre la ligne de l'Epte contre le corps d'armée.

Le 9, le corps d'armée marche en deux colonnes sur l'Epte.

Le 10, il force le passage de cette rivière, entre Gisors et Bray.

Le 11, il attaque l'ennemi qui a reçu des renforts et pris position entre Saint-Jean-de-Frenelle et Richeville.

Le 12, toutes les troupes se réunissent aux environs d'Ecouis. Le corps d'armée entier, comprenant la brigade d'infanterie de marine, fait une marche en une colonne sur Mesnil-Raoult. Il est précédé de sa division de cavalerie qui explore les deux rives de la Seine jusqu'à Rouen, supposé occupées par l'ennemi, non figuré cette fois.

Le 13, repos.

Le 14, revue générale près Boos. Les réservistes sont ensuite dirigés sur leurs garnisons d'où ils sont renvoyés, le 16, dans leurs foyers.

A l'issue de ces opérations, la 8^e division se rend par étapes à Paris, et la 5^e division la remplace dans les garnisons de la 3^e région.

NOUVELLES MILITAIRES

La liste des officiers de toutes armes qui ont satisfait en 1888 aux examens d'admission à l'École supérieure de guerre est publiée par le *Journal officiel*.

Elle comprend soixante-dix-neuf capitaines ou lieutenants répartis dans chaque arme de la façon suivante : trente-neuf de l'infanterie, dix-huit de la cavalerie, dix-huit de l'artillerie, un du génie, un de la gendarmerie et deux de l'infanterie de marine.

Le corps des vétérinaires militaires est durement éprouvé dans le Soudan français (Haut-Sénégal et Haut-Niger) depuis trois ans.

M. l'aide-vétérinaire Pérot a succombé le 24 mars dernier à Badimbé à la suite d'une pleurésie double. Il n'était âgé que de 27 ans. Sorti le premier de l'École de Lyon en 1883, classé au 5^e hussards à sa sortie de Saumur, il fut désigné sur sa demande pour servir au Sénégal le 24 septembre 1887.

Il vient s'ajouter aux vétérinaires Falgeras, Farcion, Harlay, tous morts victimes de leur dévouement sous ce climat meurtrier.

Pérot, qui avait fait de très sérieuses études à Lyon, était un vétérinaire très instruit et très intelligent. Il avait su conquérir très vite dans la colonie la confiance de ses supérieurs et l'amitié de tous les autres officiers.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Comme les années précédentes, Saumur n'a pu donner à la Fête-Dieu cette pompe et cet éclat qui répondent aux sentiments de la grande majorité de ses habitants et attireraient par leur splendeur les populations environnantes. De par la volonté de quelques athées, sanctionnée par le maire, la ville est privée de ces processions pieuses et populaires dont les enfants du peuple faisaient le plus bel ornement.

Oui, certes, parmi nos solennités religieuses, la Fête-Dieu est bien la fête démocratique par excellence. Les processions qui se font, ce jour-là, en l'honneur du Saint-Sacrement, montrent, visibles à tous les regards, la véritable égalité, la belle et aimable fraternité qu'on chercherait vainement en dehors des institutions catholiques. Plus de distinctions sociales alors, pour ainsi dire ; les rangs sont confondus ; l'ouvrier marche à côté du magistrat, le serviteur à côté du maître, l'illettré à côté du savant, le pauvre à côté du riche ; tous membres d'un même Corps, ils célèbrent leur Chef ; tous, enfants d'une même famille, ils assistent au triomphe de leur Père commun, passant au milieu d'eux pour les bénir. Et afin de rendre ce triomphe plus beau, que ne fait-on pas ? A travers les rues pavées, le cortège s'avance ; clergé, associations religieuses, fidèles, tout le monde est en habits de fête ; les chants sacrés retentissent, mêlés au son des cloches et au bruit harmonieux des fanfares ; le sol est jonché de fleurs ; car, pour honorer l'Auteur de la création, les jardins se sont dépouillés de leur parure aux mille nuances ; de toutes parts, les murs des édifices se couvrent de riches tentures ; le pauvre orne de feuillage son humble demeure ; c'est en fête à lui, puisque c'est la fête de son Dieu.

L'incrédule ne peut s'empêcher de reconnaître la grandeur de nos cérémonies shinaites, au jour de la Fête-Dieu. « Je n'ai jamais vu, disait un philosophe du dernier siècle, cette longue file de prêtres en habits sacerdotaux, ces jeunes acolytes, vêtus de leurs aubes blanches, ceints de leurs larges ceintures bleues, et jetant des fleurs devant le Saint-Sacrement ; cette foule qui les précède et qui les suit dans un silence religieux ; tant d'hommes le front prosterné contre la terre ; je n'ai jamais entendu ce chant grave

garry remplissait les deux premières ; Geneviève d'Aiglemont rayonnait sur la troisième ; quant à la dernière, Ellen ne voulut pas arrêter sa pensée sur l'image qu'elle lui offrait : elle se redressa vivement, et, se souvenant tout à coup de la présence du prêtre qui respectant son émotion la considérait en silence :

— Entrez, monsieur le curé, dit-elle.

Et, derrière le prêtre, elle franchit le seuil du Fern-Cottage.

(A suivre.)

GERMAINE D'ANJOU.

ÉPICERIE CENTRALE
28, rue Saint-Jean,
G. DOUENEL. — P. ANDRIEU, SUCCESSIONNAIRE
LIQUEUR FÉLIX POTIN

Cette liqueur, d'un goût fort agréable, d'un prix peu élevé, se recommande surtout par ses qualités hygiéniques et digestives, par la finesse de son parfum.

Le grand flacon 3 fr. 25
Le 1/2 flacon 1 75

et pathétique, entonné par les prêtres et répété affectueusement par une infinité de voix d'hommes, de femmes, de jeunes filles et d'enfants, sans que mes entrailles ne soient émues, en aient tressailli, et que les larmes m'en soient venues aux yeux. »

Mais, chez nous, ceux qui aiment ces douces émotions ont dû s'éloigner et se partager dans les communes limitrophes pour prendre part à ces cérémonies religieuses que des administrations intelligentes ont le bon sens de ne pas proscrire de la voie publique.

Dans la matinée, sur les routes conduisant à Bagnaux, St-Florent, St-Lambert, etc., on voyait des fidèles se rendant aux processions de ces diverses paroisses.

D'après les premiers renseignements qui nous parviennent, partout les processions ont été magnifiques, suivies d'une foule recueillie, et les reposoirs construits avec goût étaient admirablement décorés.

LES RÉGATÈS

C'est par 30 degrés de chaleur qu'ont eu lieu les régates, et cette chaleur vraiment tropicale n'a pas nuï à la fête : au contraire, nombreuses personnes ont bravé les rayons brûlants du soleil.

De jolies et fraîches toilettes égayaient les bords de la Loire. Beaucoup de jupes blanches ou très claires. Le chapeau de paille blanc, très large de bords et non plus monté comme un pain de sucre, est en faveur ; il sied bien au visage de la femme et est très élégant. Hier, ce chapeau était on ne peut plus de circonstance.

La Société nautique de Saumur s'est distinguée cette année d'une façon toute particulière. L'organisation et le bon ordre ont été irréprochables. La tente était peut-être un peu trop restreinte ; il est vrai qu'on ne pouvait prévoir une chaleur si excessive. Un buffet, très bien installé par M. Grellet, servait abondamment de fraîches consommations — il a dû faire fortune, M. Grellet ! — Enfin, et ce qui est le comble de la grâce et de la galanterie, des jeunes gens chargés de corbeilles fleuries offraient à toutes les dames des bouquets et des fleurs de toutes sortes.

Notre jeune Société nautique a eu hier beaucoup de succès, eu égard aux champions avec lesquels elle lutta.

Voici le résultat de la journée :

Yoles-gigs, à 2 avirons de pointe, internationale (seniors), 2,000 mètres, 1 virage. — 1^{er} prix, 400 fr. et médaille de vermeil offerte par M. Maxwell, procureur de la République ; 2^e prix, 50 fr. ; 3^e prix, un panier de champagne.

Est arrivé premier *Omnibus*, du Rowing-Club de Tours, en 9' 22" ; second, *Père-La-Taille*, du Cercle de l'Aviron de Paris, en 9' 52" ; troisième, *Nina*, de la Société Nautique de Tours.

Régionale yoles-gigs, à 4 avirons de pointe (juniors), 3,000 mètres, 2 virages. — 1^{er} prix, 425 fr. et un objet d'art offert par le Cercle Saint-Hubert ; 2^e prix, 75 fr. ; 3^e prix, un panier de champagne.

Le premier prix a été décerné à *Clopin-Clopant*, de la Société nautique de Tours, qui a fourni le parcours en 13' 20" ; la Société nautique de Saumur a gagné 75 fr. en arrivant seconde avec *Serpolette* en 13' 50" ; enfin *Mouette*, du Rowing-Club de Tours, s'est rafraîchi comme troisième avec un panier de champagne pour avoir travaillé pendant 14' 55".

Périssoires, 4,200 mètres, 4 virage. — 1^{er} prix, 30 fr. ; 2^e prix, 20 fr. ; 3^e prix, 10 fr.

Premier prix, *La Gobie*, de la Société nautique de Saumur (5' 3") ; deuxième prix, *Proserpine*, de la même Société (5' 40") ; troisième prix, *Baladèche*, à M. Roland, qui n'était pas portée au programme.

Yoles-Gigs, à 2 avirons de pointe (juniors), régionale juniors, 2,000 mètres, 4 virage. — 1^{er} prix : 75 fr. et un objet d'art offert par le Cercle républicain ; 2^e prix, 40 fr. ; 3^e prix, un panier de champagne.

Premier, *Divorçons*, du Rowing-Club de Tours, en 9' 47" ; deuxième, *Clopin-Clopant*, de la Société nautique de Tours, en 9' 45" ; troisième, *Kiribiribi*, du Rowing-Club de Tours, en 11' 5".

Skiffs, internationale, 2,000 mètres, 4 virage. — 1^{er} prix, prix d'honneur, deux vases de Sèvres offerts par M. le Président de la République ; 2^e prix, 50 fr. et une médaille d'argent offerte par le café du Commerce ;

3^e prix, un panier de champagne ; 4^e prix, 25 fr. ; 5^e prix, une médaille de bronze.

Le Cercle de l'Aviron de Paris avait mis toutes ses espérances sur *Coquelicot*, que montait le grand champion de France de l'année dernière. Il n'est arrivé que second en 12' 10", tandis que *Manche-de-Gaffe*, du Rowing-Club de Tours, l'a devancé d'une minute, soit 11' 12" ; le troisième était *Mala-krick*, du Cercle de l'Aviron de Paris, 12' 25" ; quatrième, *Rememlier*, de Vitry-Paris ; cinquième, *Myosotis*, de la Société nautique de Saumur.

Canots de plaisance, régionale, 4,000 mètres. — 1^{er} prix, 25 fr. et une médaille de vermeil ; 2^e prix, 15 fr. et une médaille de bronze ; 3^e prix, 10 fr. et une surprise ; 4^e prix, une médaille.

Premier, *Hélène*, à M. Mathélie, montée par M. Tortu ; deuxième, *Le Vengeur*, à M. Canard ; troisième, *Annamite*, à M. Chevillot, qui, comme surprise, a eu un gigot de mouton ; quatrième, *Sella*, à M. Torsaud ; cinquième, *Petit Georges*, à M. Dupont.

Yoles-Gigs, à 4 avirons de pointe, internationale seniors, 3,000 mètres, 2 virages. — 1^{er} prix, 400 fr. et deux vases de Sèvres ; 2^e prix, 400 fr. ; 3^e prix, un panier de champagne ; 4^e prix, un panier de citronnelle, offert par M. Pallu.

Si cette course s'est fait un peu attendre, le public n'a rien perdu. Le coup d'œil du départ était ravissant ; il est très rare de voir en ligne sept yoles à 4 avirons ; ni la Seine, ni la Marne, ni la Maine ne permettent un si large déploiement de rameurs. Il était réservé à notre beau fleuve d'avoir cette bonne fortune ; aucune grève n'entravait la marche des yoles, la Loire avait même crû de 30 centimètres : on eût dit que c'était pour la circonstance.

Tours a encore battu Paris.

Omnibus, du Rowing-Club de Tours, est arrivé premier en 12' 22" ; *Flamboyante*, de Paris, deuxième, en 12' 53" ; troisième, *Clopin-Clopant*, de la Société nautique de Tours, en 13' 23" ; quatrième, *Divorçons*, du Rowing-Club de Tours, en 14' 7" ; cinquième, *Serpolette*, de la Société nautique de Saumur, en 14' 17".

La Musique municipale, sous la direction de M. Meyer, jouait entre chaque course les plus charmants morceaux de son répertoire.

Aux places d'honneur, on remarquait : M. le lieutenant-colonel Belbeze, qui représentait le général, M. le sous-préfet de Saumur, M. Liénard, adjoint au maire. M. Liénard s'est trouvé indisposé par la chaleur, et on a été obligé de l'emmener chez lui en voiture. Cette indisposition n'a pas eu de suites.

Il y avait également beaucoup d'officiers de l'École de cavalerie, ainsi que toutes les notabilités du sport nautique, et MM. les présidents des sociétés de Tours et de Paris assistaient leurs équipes.

Le départ et l'arrivée étaient annoncés par un coup de canon.

MM. Mexme et Mauriceau donnaient le signal du départ. M. Ernest Roland fils était à l'arrivée.

La distribution des prix s'est faite immédiatement après les courses ; puis chacun s'est séparé, heureux des résultats de cette belle journée qui marquera dans les annales du sport nautique à Saumur.

Les Concerts d'été

L'HARMONIE SAUMUROISE

La soirée d'hier a été non moins chaude que la journée, et, malgré cela, il y avait un nombreux public au concert du Square. L'Harmonie a joué les différents morceaux qui lui ont valu des récompenses au concours de Niort.

L'exécution a été comme toujours parfaite, et les solistes ont été très écoutés et applaudis avec chaleur, c'est le mot.

A propos de la musique, nous avons entendu dire qu'on faisait des démarches auprès de la municipalité pour obtenir un véritable kiosque.

Il est à désirer que ce vœu se réalise : musiciens et auditeurs y gagneraient, car les sons se perdent, et il ne faut pas être éloigné de plus de trois ou quatre mètres pour entendre les pianissimo. Avec une construction couverte, cet inconvénient ne se produirait plus. Et si on nous faisait un kiosque dans le genre de celui du Jardin du Mail, à Angers (toutes proportions gardées, naturellement), le coup d'œil serait splendide.

Espérons que la municipalité ne restera pas sourde à cette juste demande.

Rixe. — Ce matin, les habitants de la rue Saint-Jean et de la rue d'Orléans ont été très étonnés de voir des gouttes de sang répandues à terre.

Renseignements pris au bureau de police, nous avons recueilli les faits suivants.

Hier soir, vers 10 heures, après la musique, plusieurs brigadiers de l'École de cavalerie ont été assaillis par des garnements, rue Saint-Nicolas, en face l'auberge du Coq.

Un des militaires, Ackerman, entré dans l'auberge, a reçu sur la tête un violent coup de bouteille qui lui a fait une large blessure, malgré laquelle il se défendit courageusement.

Un nommé Chemineau, ouvrier serrurier chez M. Vinsonneau, à la Croix-Verte, prit parti pour Ackerman et reçut du même agresseur, le nommé Honoré Bourgeois, ouvrier couvreur, un violent coup de bouteille qui lui déchira la main.

Chemineau alla faire passer sa plaie et entra au bureau de police, où il fit sa déclaration ; mais, à bout de forces et de sang, le blessé dut être conduit à l'Hospice.

Bourgeois, le principal auteur de cette agression, a été écroué ce matin à la prison. Une enquête est ouverte.

Publications de mariage.

Jules-Henri-Marie Pasquereau, employé de commerce, de Saumur, et Hermance-Marie Varasson, sans profession, de Doué.

Jean-Marie Ferré, cordonnier, et Marie-Anne Suisse, domestique, tous deux de Saumur.

Louis-Alphonse-Siméon Landais, boulanger, de Varrains, et Marie-Louise Roussel, tailleur, de Saumur.

Marie-Victor-Jules Turmeau, perruquier, d'Angers, et Marie Bourasseau, couturière, de Saumur.

VARRAINS. — Vendredi dernier, le nommé Merlet, cultivateur, âgé de 48 ans, s'est pendu à la suite de la perte d'un procès.

SABLES-D'OLONNE. — Samedi soir, un violent incendie a détruit les chantiers de construction de navires. La population est consternée.

LE DRAME D'ORLÉANS. — ASSASSINAT ET SUICIDE

Une jeune femme, employée dans une fabrique de couvertures, faubourg Madeleine, à Orléans, rentrait chez elle vendredi soir et traversait le pont sur la Loire.

Tout à coup un individu se précipita à sa rencontre, et, après une discussion très courte, la tua de deux coups de couteau à la gorge et à la tempe. L'assassin voulut ensuite se jeter dans le fleuve, mais on l'en empêcha. Alors il se porta à la gorge un coup de couteau, et on dut le transporter à l'hôpital où il expira presque en arrivant.

Cet individu était un sieur Rocher, âgé de 35 ans, marié depuis 3 ans. Sa femme avait dû le quitter à cause de sa mauvaise conduite, et c'est pour se venger qu'il l'a assassinée.

REVUE FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE

Paris, 3 juin 1888.

La ferme allure du marché ne s'est pas démentie ; le 3/0 est compensé à 82.85 ; le 4 1/2 à 105.87.

L'action du Crédit Foncier est demandée à 1,460. Le conseil d'administration vient d'annoncer l'augmentation du capital pour l'émission de 31,000 actions nouvelles. Les obligations des diverses séries ont été l'objet de nombreuses demandes ; la faveur dont jouissent ces titres est d'ailleurs parfaitement justifiée par leur excellent revenu.

La Société Générale se maintient sans changement à 453.75. Les Dépôts et Comptes courants sont fermes à 600.

Les actionnaires de la Banque d'Escompte de Paris se sont réunis le 29 mai 1888, en assemblée générale ordinaire, au siège social.

Il résulte du rapport du conseil d'administration que, malgré les difficultés de la situation générale, la société, tout en suivant les affaires déjà engagées, dont la marche continue à être satisfaisante, n'a pas négligé les entreprises nouvelles et a réuni des éléments permettant de fonder un espoir sérieux sur les résultats des exercices prochains. La Banque d'Escompte de Paris a pris part en même temps aux principales émissions qui ont été présentées en France et à l'étranger, sous le patronage des grands établissements de crédit.

Le compte de profits et pertes de l'exercice s'est soldé par un bénéfice net de 2,426,561 fr. 85.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1887 tels qu'ils étaient présentés par le Conseil d'administration, et fixé à 12 fr. 50 par action libérée le dividende pour l'exercice 1887, sur lequel il a été distribué, le 1^{er} janvier 1888, 6 fr. 25 par action de 250 francs et 12 fr. 50 par action entièrement libérée ; le solde du dividende sera mis en paiement le 1^{er} juillet prochain.

L'assemblée a réélu ensuite, à l'unanimité, M. le baron de Soubeyran, administrateur sortant, et désigné les commissaires pour l'exercice 1888.

Les obligations de la Société des Immeubles de France constituent au cours actuel une fructueuse opération pour les porteurs d'obligations de la Banque Hypothécaire. Il y a un écart de 110 fr. entre les unes et les autres. Vendre les obligations hypothécaires pour acheter les obligations-immeubles, c'est s'assurer dans un avenir prochain un bénéfice de plus de 100 fr.

Les actions de Panama viennent de passer de 375 à 387.50. Des cours plus élevés vont naturellement se produire après le vote du Sénat qui aura lieu lundi.

La Compagnie d'Assurances le Soleil-Vie a distribué pour le dernier exercice un dividende de 10 fr. nets d'impôts. Sa réserve de prévoyance est de 51,145 et sa réserve statutaire de 500,000 fr. Le compte de profits et pertes se solde par 132,026, en augmentation de 61,510 francs sur le report de l'année précédente.

L'action Métaux monte à 816.25. L'action de la Compagnie Transatlantique est recherchée à 540. Le Comptoir d'Escompte clôture à 1,035.

Les actions de Corinthe cotent 250. Cette compagnie elle aussi parle d'émettre des obligations à lots. C'est un joli succès d'hilarité sur le marché qui sait depuis longtemps à quoi s'en tenir sur les difficultés inextricables où s'épuisent les efforts et les fonds de la compagnie.

Les actions de nos chemins de fer ne se ressentent nullement des derniers incidents. Les obligations sont très soutenues.

Dernières Nouvelles

Le Conseil supérieur de la guerre se réunit aujourd'hui lundi.

C'est la première séance qu'il tient depuis sa reconstitution.

On croit qu'il siègera pendant toute la semaine, en raison du nombre des affaires.

A LA FRONTIÈRE ALLEMANDE

On télégraphie de Bâle que des trains de Paris à Bâle sont arrivés samedi vides de voyageurs ; on a organisé pour aujourd'hui des trains rapides de Delle à Bâle.

On télégraphie de Strasbourg que le *Journal officiel* d'Alsace annonce que les voyageurs de l'express d'Orient allant au moins jusqu'à Munich, n'auront pas besoin d'être munis de passeports.

LES VINS FRANÇAIS EN ANGLETERRE

On assure qu'aujourd'hui même, le ministre anglais déclarera à la Chambre des Communes qu'il va exempter de la nouvelle taxe les vins français portant sur les factures 3 fr. 30 la bouteille et au-dessous.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-vous à

L'ÉPARGNE POPULAIRE

87, rue d'Orléans, Saumur,

Où vous trouverez :

Des Compléments Haute Nouveauté, depuis 33 fr., Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confections pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Lingerie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

M. J. BRUYÈRE a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert, rue de la Grise, n° 2, un **Cabinet d'Architecte-Expert-Métreur-Vérificateur.**

Employé antérieurement comme conducteur des travaux de la ville de Reims, puis à Saumur pendant deux ans chez un architecte, il fera tous ses efforts pour mériter la confiance des personnes qui s'adresseront à lui.

INJECTION BROU

40 ans de succès. La seule guérissant sans rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, RUE RICHELIEU, PARIS.

Librairie **ABEL PILON**, rue de l'Université, 88, PARIS

A. LE VASSEUR & C^{ie}, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de toutes les Ouvrages de la Librairie française ;

de toutes les Partitions et Publications musicales ;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Plans-Forces, Gravures en Couleurs, etc.

AU MÊME PRIX QU'EN CHEZ L'AUTEUR.

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHEQUE CERTAINE DE FRANCE D'ACQUISITION.

ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GAGNAGE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 17.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

En l'étude de M^e GAGNAGE, notaire à Saumur,
Le DIMANCHE 17 Juin 1888, à une heure précise de relevée,
En totalité ou par lots à former au gré des acquéreurs,

D'UNE PROPRIÉTÉ

A SAUMUR,
Située aux Huraudières,
Derrière l'Ecole de cavalerie,
Appartenant à M. LACROIX-TAUGOURDEAU, jardinier, qui l'exploite actuellement.

Cette propriété, située sur le chemin de Breil ou chemin Charnier, est d'une contenance totale de deux hectares quatre-vingt-quatre ares vingt-sept centiares et comprend :

- 1° Un corps de bâtiments se composant de maison, hangar, caves et autres dépendances ;
- 2° Une petite maison isolée ;
- 3° Une portion de terrain en culture plantée de rangées de vignes contenant cinquante-huit ares quatre-vingts centiares ;
- 4° Un jardin fruitier et potager contenant un hectare vingt-cinq ares dix centiares ;
- 5° Une pièce d'eau d'une superficie de cinquante-sept ares quinze centiares ;
- 6° Enfin un pré saulaie de quarante-trois ares vingt-deux centiares.

Elle est d'un seul tenant et joint à l'ouest le chemin de Breil ou chemin Charnier, au midi la levée d'enceinte, au nord l'usine Avenir et M. Guérin, à l'est M. Chambourdon ou le tir aux pigeons.

S'adresser, pour visiter, sur les lieux, à M. LACROIX-TAUGOURDEAU ;

Et, pour tous renseignements : 1° à M^e GAGNAGE, notaire, dépositaire du cahier des charges ; 2° et à M. TAVEREAU-NICOLAS, expert au Pont-Fouchard.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE
1^{er}. UNE MAISON, située à Saint-Florent, à l'angle de la rue du Port et de la rue de la Palaine ;
2^{es}. 28 ares environ de TERRE, en trois parcelles, aux Prés-Boisseau, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent ;

3^{es}. 20 ares environ de VIGNE, au Pont-Fouchard, même commune. Ces immeubles appartiennent à M^{me} LECLORENEC et à ses enfants.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

UN JEUNE HOMME de 13 ans demande place.
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le DIMANCHE 10 Juin 1888, à 1 heure du soir, dans une maison située à Trezay, commune de Méron, habitée par la veuve Pascal ROBERT et ses enfants,

Il sera procédé, par le ministère de M^e HACAULT, notaire, à la vente aux enchères publiques de meubles meublants et objets mobiliers dépendant de la communauté de biens ayant existé entre M. Pascal ROBERT, décédé, et la dame Jeanne ALLARD, sa veuve, survivante.

On vendra :

Batterie de cuisine, vaisselle, chaises, tables, huches, buffets, coffres, armoires, plusieurs bois de lits, consettes, traversins, oreillers et rideaux, draps, nappes, serviettes, essuie-mains et torchons, chemises d'homme et de femme, un fusil Lefaucheur, une bascule à peser et ses poids, un moulin à vanner, une pendule, futaillies, bois de chauffage, paille, foin, luzerne, blé, avoine et seigle, noir, plusieurs bœufs, vaches, taureaux et génisses, plusieurs chevaux, plusieurs charrettes et carriole, instruments aratoires de toutes sortes et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de M^e GAGNAGE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 17.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

A Saumur, en l'étude dudit M^e GAGNAGE, Le samedi 16 juin 1888, à 4 heures de l'après-midi,

DES IMMEUBLES

CI-APRÈS,

Situés à Saumur, quartier de Nantilly, Appartenant à M. FOURNÉE-GONDOUIN, d'Angers.

1^{er} Lot.

Un morceau de terre clos de mur, sur lequel existe une petite maison, le tout situé au lieu dit Grenelle, d'une superficie de vingt-deux ares environ, joignant au levant le chemin de la Sablonnière, au midi M. Fermé Kaiser, et au nord M. Chevalier.

2^e Lot.

Un clos de vigne, situé au même lieu, en face le précédent, d'une contenance d'environ quarante-quatre ares et sur lequel existe également une petite maison, le tout joignant au couchant le chemin de la Sablonnière, au midi M. Couassin et au nord M. Bodin.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.

Toutes facilités pour les paiements.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e GAGNAGE, notaire, ou à M. TAVEREAU-NICOLAS, expert à Bagnoux.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE

UNE MAISON

Située à l'entrée du Pont-Fouchard, Commune de Bagnoux,
Occupée par M^{me} JAVELLE et autres,

Comprenant : deux habitations, grand portail sur la route, cour, hangar, deux écuries et jardin bien planté d'une superficie de treize ares soixante-quinze centiares.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire.

A VENDRE

UNE EXCELLENTE

MACHINE A VAPEUR

Force de 8 chevaux

De chez Nassivet, à Nantes. — S'adresser à M. DE LÉPINE, à Dampierre, près Saumur.

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier)

SAISON DES BAINS

BAINS DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc.

Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre :

Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc.

Trajet direct en chemin de fer

Tous les renseignements sont envoyés gratuitement

Sortir : Administration de la 1^{re} concessionnaire

PARIS, 8, Boulevard Montmartre

TORD-BOYAUX

Destruction infaillible

DES Rats, Taupes, Souris, etc.

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75^c.

Recompense Imp. 1877

UN GRAND SUCCÈS

Nos lecteurs connaissent sans aucun doute le grand succès obtenu par la Revue des Journaux et des Livres, la publication la plus curieuse et la plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, etc. Pas de politique.

La collection des trois premières années de la Revue des Journaux contient plus de MILLÉ Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains : elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts ; c'est, en un mot, un résumé de la production intellectuelle des trois dernières années. Elle contient, en outre, les romans complets suivants : SAPHO, par Alphonse Daudet ; CINQUANTE POUR CENT, par Henri Rochefort ; LES AVENTURES PRODIGEUSES DE TARTARIN DE TARASCON, par Alphonse Daudet ; NELLA, par Martial-Moulin ; la MORTE, d'Octave Feuillet. La quatrième année a commencé, le 1^{er} Novembre 1887, avec la publication, comme feuilleton, de L'ABBÉ CONSTANTIN, par Ludovic Halévy.

La Revue des Journaux et des Livres donne de nombreuses primes (livres ou bijoux). Chaque collection, solidement reliée en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 francs. L'abonnement : Trois mois, 4 fr. ; six mois, 7 fr. ; un an, 12 fr.

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, Administrateur, 13, rue Cojas, Paris.

Couronnes Funéraires en tous Genres
SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

— ANCIENNE MAISON CUPIT

COCHET-CHAILLOUX

Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Flours Artificielles et Plantes d'Appartement

Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en email, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

EPICERIE PARISIENNE

MAISON IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacler, Saumur.

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

SUCRE, 1 ^{er} choix, cassé ou en pains, le kilog.	1 05
— cassé régulier, le kilog....	1 15
CAFÉ GRILLÉ, bonne qualité, le 1/2 kilog..	2 40
— 1 ^{re} qualité,	2 60
— extra,	2 80
— mélange supérieur —	3 »

LA VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau

ADHÉRENTE & INVISIBLE

Elle donne au teint une beauté et une fraîcheur naturelles

Se défier des Imitations et Contrefaçons

CH. FAY, inventeur

9, Rue de la Paix, PARIS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 3 Mai 1875

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir
Saumur(ori.)	2 03	6 53	»	»	1 38	4 16	8 34
Saumur(état)	»	6 50	8 31	10 37	»	4 13	8 30
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 44	»	4 26	8 43
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49
Brézé-s.-Cyr	»	7 17	8 52	11 02	»	4 40	8 56
Montreuil(a)	2 31	7 29	9 19	11 15	2 06	4 55	9 08
— (dép.)	2 34	7 33	»	11 24	2 08	4 59	9 11
Thouars	2 53	8 »	»	11 57	2 27	5 27	9 38
Loudun	»	8 10	»	»	2 52	»	9 52
Poitiers	»	10 33	»	»	5 »	»	12 12

SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ

STATIONS	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur(ori.)	»	4 16	»	8 34
Saumur(état)	8 31	4 13	»	8 30
Nantilly	8 37	4 26	»	8 43
Montreuil(a)	9 19	4 55	»	9 08
— (dép.)	9 29	5 »	4 23	9 20
le Vaudelnay	9 40	5 11	5 17	9 31
Baugé	9 50	5 20	5 44	9 42
Doué	9 57	5 27	6 21	9 51

SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 7
Vivry	8 10	12 09	»			